

Un permis est requis pour la construction d'une serre.

Coût: Le coût du permis est de 25 \$.

Définition:

Bâtiment servant à la culture des plantes, fruits et légumes pour fins personnelles et non destinés à la vente.

Superficie maximale:

La superficie maximale pour une serre est de 15 mètres carrés. Prendre note également qu'il y a une superficie maximale pour tous les bâtiments complémentaires ainsi qu'un indice d'occupation du sol pour chaque zone à ne pas dépasser.

Caractéristiques

Une seule serre peut être érigée sur un terrain.

La hauteur maximale d'une serre est de 4 mètres (mesurée à la partie la plus élevée).

Elle ne peut en aucun temps être utilisée comme cabanon aux fins d'y remiser des objets.

La serre doit être implanté dans la cour arrière et être à plus de 3 mètres des lignes arrières et latérales.

Une serre privée peut être en tissu ou toile de polyéthylène.

Documents à fournir pour la demande de permis :

Formulaire de demande de permis

Plan indiquant la position de la future serre (en incluant les distances)

